**Formulaire de soumission (dossier scientifique)**

**MONTAGE DE RESEAUX SCIENTIFIQUES EUROPEENS OU INTERNATIONAUX (MRSEI)**

**ÉDITION CONTINUE 2021**

**RAPPEL IMPORTANT : ASSUREZ-VOUS DE DÉPOSER LE DOCUMENT**

**EN FORMAT PDF sur le site de soumission**

**Impérativement avant la clôture de l’appel à projets : le 02 mars 2021 à 13 h (heure de Paris) pour la vague 1 et le 07 juillet 2021 à 13 h (heure de Paris) pour la vague 2**

* Maximum 12 pages[[1]](#footnote-1)
* Acronyme dans l'en-tête de chaque page
* Pages numérotées en pied-de-page
1. **IDENTIFICATION DE LA PROPOSITION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Acronyme** |  |
| **Titre de la proposition** |  |
| **Nom du chercheur coordinateur (France)** |  |
| **Institution de rattachement** |  |
| **Appel à projets (call) visé[[2]](#footnote-2)** |  |
| **Date de clôture de l’appel visé** |  |
| **2nd appel à projets visé (optionnel)[[3]](#footnote-3)** |  |

1. **CONSORTIUM**

Tableau récapitulatif des personnes impliquées dans le projet européen ou international[[4]](#footnote-4) :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Pays  | Organisme d’appartenance | Nom  | Prénom | Poste actuel  | Rôle & Compétences (4 lignes max) |
| *France*  | *Exemple**Université X/ Société Y* | *TOURNESOL* | *Tryphon* | *Professeur* | *Coordinateur scientifique**Caractérisation des facteurs de transcription recombinants en système in vitro …* |
| **Royaume-Uni**  | **Gurdon Institute Cambridge University** | Dupont | Olivia | Professeur | Epigenomics Research, … |

1. **RÉSUMÉ (max. 4 000 signes)**
2. **PROPOSITION DE RÉSEAU**
3. ***a) Pertinence, originalité et innovation du sujet b) adéquation de la proposition avec l’appel européen visé H2020******(1 à 2 pages) [coefficient 3 lors de l’évaluation]***

Identifier l’appel à projets européen visé et préciser le montant de l’aide demandée.

En lien avec l’appel à projets visé, décrire le périmètre scientifique du projet de recherche qui sera soumis, sa dimension pluridisciplinaire, son positionnement par rapport à l’état de l’art et aux projets européens du domaine.

Dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie, il est nécessaire de préciser les besoins de formations dans ce domaine scientifique et les apports en termes d’intégration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire.

1. ***Qualité et crédibilité du réseau envisagé (2 à 3 pages) [coefficient 2 lors de l’évaluation]***

Présentation du réseau envisagé, du rôle et de l’implication des futurs membres du réseau concernant la proposition européenne ou internationale.

Expliciter la complémentarité et la valeur ajoutée des coopérations planifiées entre les futurs partenaires. L’interdisciplinarité et l’ouverture à diverses collaborations seront notamment à justifier en accord avec les orientations du futur projet européen ou international.

1. ***Qualification du coordinateur scientifique (1 à 2 pages) [coefficient 2 lors de l’évaluation]***

Inclure le CV du coordinateur scientifique et ses références bibliographiques principales (environ 5).

Expliciter les capacités à coordonner un projet de recherche européen ou international.

Pour les coordinateurs scientifiques ayant déjà coordonné des projets européens ou internationaux, ils doivent préciser si la thématique et/ou le réseau est comparable ou différent.

Expliquer le choix des membres du réseau déjà identifiés.

1. ***Qualité de la planification de montage du réseau (1 à 2 pages) [coefficient 1]***

Calendrier des tâches, livrables et jalons en adéquation avec le calendrier de l’AAP européen ou international visé.Décrire la stratégie adoptée pour monter le réseau scientifique et assurer sa cohérence avec le futur projet scientifique européen ou international.

Préciser le rendement attendu du réseau et sa pertinence pour augmenter les chances de réussites aux financements « Horizon Europe ».

Définir le calendrier prévisionnel du montage et de l’animation du réseau jusqu’à la soumission de la proposition de recherche à l’appel à projets européen.

Détailler les actions d’animation, ateliers et séminaires programmés ainsi que les principales dépenses par rapport aux tâches envisagées.

Indiquer les soutiens apportés par les structures des organismes, des écoles ou universités qui aident au montage du projet (services de valorisation, de la recherche, de l’innovation, cellules Europe…). Signaler toute prise de contact avec les Points de contacts nationaux (PCN) « Horizon Europe » et l’accompagnement en cours.

1. ***Impact : a) du futur projet b) de l’aide MRSEI (1 à 2 pages)******[coefficient 3 lors de l’évaluation]***
2. Aborder dans ce chapitre les retombées scientifiques et techniques attendues du projet (par exemple en termes de création d’activités nouvelles, de brevets, de culture scientifique…). Le cas échéant, indiquer aussi les retombées extra-scientifiques : économiques, sociales, en matière de politiques publiques, de perception publique de la science, etc.

Préciser en quoi la proposition contribuera à renforcer le positionnement scientifique français.

Dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie, préciser les apports sur la collaboration internationale ou intersectorielle ainsi que sur la structuration d’un réseau de formation.

1. Impact prévisionnel du financement MRSEI pour réussir la coordination du projet européen.
2. **BIBLIOGRAPHIE**

Références bibliographiques du coordinateur et des principaux partenaires du réseau en lien avec le sujet de la proposition.

1. **JUSTIFICATION DU PREVISIONNEL DE DÉPENSES MRSEI**

Justifier le montant d’aide demandé à l’ANR, notamment au regard de la taille prévue du réseau et du type d’appel à projets visé. Récapituler si possible dans un tableau concis.

1. Le nombre de pages s’entend TOUT COMPRIS, aucune annexe ne sera acceptée. **Un document ne respectant pas ces exigences ne sera pas pris en compte par l’ANR et conduira à l’inéligibilité de la proposition.** Il est recommandé d’utiliser une mise en page permettant une **lecture confortable du document** (page A4, times 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm, numérotation des pages). [↑](#footnote-ref-1)
2. Veuillez respecter la **nomenclature européenne** (ex : SC1-BHC-09-2018, MSCA-RISE-2019, MSCA-ITN-2020, …). [↑](#footnote-ref-2)
3. La mention d’un second appel à projets visé nécessite que la proposition comporte, de façon bien identifiée, des arguments spécifiques et propres à chaque appel à projets visé. [↑](#footnote-ref-3)
4. [↑](#footnote-ref-4)